



**L'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec réclame un meilleur accès aux soins d'hygiène dentaire pour la population québécoise**

**Le Québec est à la traîne par rapport au reste du Canada**

**Montréal - le 8 février 2016** – Au Québec, les coûts trop élevés des soins buccodentaires empêchent un bon nombre de Québécois de s'en prévaloir. Seulement 57 % de la population parvient à consulter sur une base annuelle en cabinet dentaire alors que dans l'ensemble du Canada ce pourcentage est de 66 %.

Une étude indépendante commandée par l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** a évalué les causes multiples de cet état de fait et en a quantifié les conséquences économiques et de santé pour la population et pour l'État québécois.

Malgré une dépense annuelle de 3 milliards de dollars en soins buccodentaires par les Québécois, soit l'équivalent de près de 25 % des dépenses totales en soins dentaires au Canada, la population québécoise a la pire condition de santé buccodentaire au pays.

Le Québec affiche le taux le plus élevé de caries chez les enfants : 42 % d'entre eux commencent la maternelle avec au moins une carie et 24 % des enfants de la maternelle cumulent 90 % de la carie dentaire touchant la dentition temporaire.

Environ 5 700 enfants québécois subissent annuellement une chirurgie dentaire sous anesthésie générale en milieu hospitalier. Pourtant, un investissement de 1,5 M\$ en prévention à la petite enfance ferait épargner annuellement 8,25 M\$ en coûts hospitaliers.

Même son de cloche du côté du programme scolaire en santé publique. Quelque 29 000 enfants auraient dû recevoir des agents de scellement sur leurs dents permanentes au cours de l'année scolaire 2013-2014, mais ne les ont pas reçus, faute d'un nombre suffisant d'hygiénistes dentaires dans les écoles. Or, un investissement de 3,95 M\$ aurait permis de faire épargner à l'État 8,6 M\$ en frais de restauration subséquente pour les enfants de neuf ans et moins et potentiellement 14,22 M\$ aux parents chez les 10 ans et plus.

Pour les personnes vivant en CHSLD, les soins buccodentaires sont pratiquement inexistantes. Pourtant, lorsque la perte d'autonomie apparaît dans la vie des personnes, la santé buccodentaire peut se dégrader rapidement. Selon l'étude de l'Ordre, 1 \$ investi en prévention chez ces personnes permettrait d'en épargner 2 \$ en coûts ultérieurs de soins de santé généraux, d'hospitalisation et de visites à l'urgence consécutives à une mauvaise santé buccodentaire.

Par ailleurs, c'est au Québec où l'on retrouve le plus faible pourcentage de citoyens assurés. Seulement 39 % des Québécois de 45 ans et plus ont déclaré avoir une assurance couvrant les frais dentaires contre 61 % des personnes du même âge dans le reste du Canada.

Ce ne sont là que quelques constats soulevés par l'étude économique de l'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec** qui propose des avenues de solution déjà éprouvées ailleurs au Canada afin de corriger ce déficit déplorable de santé pour les Québécois.

Selon madame Diane Duval, présidente de l'**OHDQ** : « Dans une perspective de protection du public et de mieux-être de la population, les soins et les services d'hygiène dentaire doivent être accessibles directement à la population, sans la nécessité d'un examen diagnostique du dentiste pour la population, à l'instar des autres provinces canadiennes. Cela permettrait l'accès aux soins et aux services de prévention et d'hygiène dentaire à un coût moindre, à des populations plus démunies, car les hygiénistes dentaires peuvent se rendre à domicile, dans les établissements de personnes âgées ou handicapées ou en régions rurales moins bien desservies. »

Selon l'étude économique, les coûts de ces approches sont estimés à 33 % inférieurs aux cabinets dentaires.

#### **À propos de l'OHDQ**

L'**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**, compte maintenant plus de 6 000 membres, assure la protection du public en surveillant l'exercice de la profession. L'Ordre favorise le développement professionnel des hygiénistes dentaires en matière de prévention et d'éducation et encourage l'atteinte de l'excellence dans l'exercice de la profession. L'Ordre assure le respect de normes élevées en matière d'exercice et d'éthique professionnelle pour ses membres, contribuant sans cesse à l'amélioration de la santé buccodentaire des Québécois.  
<https://www.ohdq.com/>

-30-

Plus de renseignements : [Étude économique](#)

Source : Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Information : Sophie Lecavalier  
Responsable des communications  
**Ordre des hygiénistes dentaires du Québec**  
514-284-7639, poste 206  
[slecavalier@ohdq.com](mailto:slecavalier@ohdq.com)

Valérie Gonzalo  
Directrice Conseil  
AGC Communications  
[vg@agccom.com](mailto:vg@agccom.com)  
514.626.6976